

LÉCOUSSE

info

Journal municipal - www.lecouisse.fr

N°121 / décembre 2015



p. 13

Le marché de Noël



Trois sportives
à l'honneur

p. 14



Les maisons
modulaires

p. 5

Agenda 21
p. 4



Bus
p. 8



Pôle enfance
p. 11



Vêtements et matériels multi-sports



ZAC Le Parc
Route de Rennes
Face au Leclerc
LECOUSSE
Tél. 02 99 99 23 15



Serge sarl
Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

Aménagements Extérieurs
Tél. 02 99 94 33 14

- Emulsion bitume
- Enrobés noir & couleur
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.

DAUGUET Ets sarl
Tél. 02 99 94 33 08

- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

4 rue des Rochelettes 35133 LÉCOUSSE
Fax 02 99 94 48 57 • Portable 06 77 14 97 24
sergedauguet@aliceadsl.fr



PASCALTUAL E.U.R.L.
CARRELAGE-FAIENCE
REVETEMENT DE SOLS

BUREAU : Tél. 02.99.94.24.20
3, boulevard André Malraux - 35133 LÉCOUSSE

ATELIER : Tél. 06.67.27.05.95
35460 St-Brice-en-Coglès

Sarl **CHERBONNEL**

CHARPENTE - BOIS

Z.A. Côte du Nord
35133 LÉCOUSSE
Tél. 02.99.99.20.47
Fax 02.99.99.59.59



Jardiland
CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE

Rue du Pigeon Blanc - Z.A. du Parc
35133 LÉCOUSSE - Tél. 02 99 99 20 46

SOCIETE DES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT



URBANISME - INFRASTRUCTURES
AMENAGEMENT - PAYSAGE
MAITRISE ŒUVRE VRD



47-49, Rue Kléber - B.P. 80416 - 35304 FOUGÈRES CEDEX
Tél. 02 99 99 99 49 - Fax 02 99 99 38 11 agence.fougères@tecam.fr
www.tecam.fr



imprimerie LABBÉ

- Flyers ■ Dépliants ■ Catalogues ■ Calendriers
- Edition brochures ■ Fiches techniques
- Journaux municipaux ■ Notices techniques
- Plaquettes ■ Chemises ■ Classeurs ■ Livres
- Carnets ■ Blocs ■ Têtes de lettre
- Cartes de visite ■ Enveloppes ■ Etiquettes
- Pelliculage, vernis, découpe etc...

de la mise en page à la finition...
une chaîne graphique complète



ZA La Meslais - LÉCOUSSE - 35305 FOUGERES
Tél. : 02 99 94 25 26 - Fax 02 99 99 30 06
Email : imprimerie.labbe@wanadoo.fr



- Les Jardins de Péroutzel -

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4 rue des Rochelettes
35133 LÉCOUSSE

Votre conseiller : Maxime DAUGUET
Tél. 02 23 51 10 22 - 06 81 57 56 05
mail : maximedauguet@aliceadsl.fr



PEINTURE - DECORATION

REVÊTEMENTS MURS ET SOLS

VITRERIE - RAVALEMENT

Thierry PILLET

35133 LÉCOUSSE
Tél. 02.99.94.59.00
Port. 06.79.71.48.18
e-mail : thierry.pillet.peintre@orange.fr

sommaire

→ COMMUNICATIONS 4-9

L'Agenda 21 reconnu par l'État
Hommage à Louis Feuvrier
Les 8 premières maisons modulaires
La position du Conseil municipal sur l'intercommunalité
L'actualité en matière d'urbanisme
Les Jardins de la Mésangère 2
Le nouveau dépôt de bus
L'eau et l'assainissement

→ ENFANCE JEUNESSE 10-12

L'actualité des écoles
Les chiffres de la rentrée scolaire
Les travaux au Pôle Enfance
Le bilan de l'accueil de loisirs
Les spectacles pour les scolaires

→ INITIATIVES 13-17

Les poupées s'exposent
Le 19^e marché de Noël
Trois sportives à l'honneur
Deux équipages au 4 L Trophy
Le rassemblement cantonal des anciens combattants
Le repas cantonal des aînés
Sept médailles communales
Les classes 5
L'exposition Pouyet à la médiathèque
L'hommage aux « morts pour la France »

→ SERVICE 18-19

L'État-civil
Les permis de construire
Les déclarations de travaux
Les numéros utiles

*Bernard Marboeuf,
les adjoints
et les conseillers municipaux
de Lécousse,
vous souhaitent un joyeux Noël
et vous présentent
leurs meilleurs vœux de santé
et de joie partagée
pour l'année 2016.*

Cérémonie des vœux : le samedi 19 décembre

Ouverte à tous les habitants, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire se tiendra le samedi 19 décembre à 11 h à la salle Hermine.

Arbre de Noël : le samedi 19 décembre

Dans l'après-midi, les enfants sont invités à assister au traditionnel Arbre de Noël organisé par la commune à la salle Hermine. En attendant l'arrivée du Père Noël pour la distribution de friandises, ils pourront assister au spectacle magique, drôle et divertissant d'Olivier le magicien. Spectacle à 15 h, gratuit. Inscriptions à la mairie.



→ Distinction : une reconnaissance nationale pour notre Agenda 21



valorise également la méthode de travail qui a été mise en oeuvre.

Cette distinction a été attribuée après l'analyse de la démarche par des experts indépendants, l'avis du Préfet et l'avis de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Le projet de la

L'Agenda 21 de notre commune a été reconnu « Agenda 21 local France » lors de la session de reconnaissance des « projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux » organisée en 2015. Cette reconnaissance de l'État est une garantie de qualité au regard des orientations nationales du développement durable qui consiste à « penser global et agir local ». Elle

commune a fait l'objet également d'une présentation devant le Comité national agendas 21 le 17 juin dernier.

Dans un courrier adressé à Monsieur le Maire, Laurence Monnoyer-Smith, la déléguée interministérielle au Développement durable, a salué « *la qualité du projet* » de Lécousse et encourage la commune à poursuivre la démarche « *dans une dynamique d'amélioration continue.* »

→ Hommage : Louis Feuvrier, 24 ans au service de la commune



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Louis Feuvrier le 7 octobre à l'âge de 80 ans. Né à Lécousse, celui que tout le monde nommait amicalement « Grand Louis » a été conseiller municipal de mars 1977 à mars 2001.

Au cours de ses quatre mandats, il a notamment représenté la commune au sein du SICTOM de l'arrondissement de

Fougères (ordures ménagères) et du Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon. Chez les Feuvrier, l'engagement au service de la commune est une histoire de famille : son père Louis a été conseiller municipal de mai 1935 à mars 1977 (soit 42 ans !) et sa belle-fille Evelyne est conseillère municipale depuis mars 2001.

Louis Feuvrier s'est aussi beaucoup investi dans la vie associative. Ancien combattant AFN, il était notamment membre du bureau UNC-AFN-Soldats de France de Lécousse et porte-drapeau.

et aussi...



Vidéo-protection : l'avancée du projet

La commune a lancé il y a quelques mois une réflexion sur la mise en place d'un dispositif de vidéo-protection sur les bâtiments communaux (complexe culturel et complexe sportif). Une consultation a été réalisée pour une mission d'assistance à la mise en place du projet. Le Conseil municipal a accepté la proposition de la société Audits-Conseils-Sureté (ACS) pour un montant de 4 590 € HT, soit 5 508 € TTC comprenant :

- les relevés sur site, la réalisation du diagnostic et de l'avant-projet
- l'assistance à la constitution du dossier d'autorisation préfectorale et de subvention de l'État au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)
- la rédaction du dossier de consultation des entreprises et l'analyse des offres

Une mission complémentaire pourra être demandée dans le cadre de la seconde phase d'équipement des bâtiments communaux (Pôle Enfance, Hôtel de Ville, etc).

➔ Vallons Saint-Martin : huit premières maisons modulaires



Huit maisons locatives sociales (6 pavillons T4 et 2 pavillons T3) ont été construites dans le lotissement des Vallons Saint-Martin. Portée par Fougères Habitat, cette opération a permis d'expérimenter un nouveau mode de construction : la maison modulaire. Fabriqués dans les ateliers de Mabimmo (Liffré), les blocs déjà partiellement équipés ont été assemblés sur place en seulement une journée. Ce concept innovant permet de gagner du temps : une maison est construite en un peu plus de trois mois (deux mois de travail en atelier, une

journée de pose et un mois de finitions), contre huit à dix mois pour un pavillon traditionnel. Très économes en énergie, les maisons modulaires affichent un coût comparable à celui d'un pavillon classique : environ 1 400 € le m² habitable pour un T4.

Par délibération du 27 février 2015, le Conseil municipal a décidé d'allouer à Fougères Habitat une subvention d'investissement de 200 000 € pour la construction de ces 8 premières maisons locatives sociales. Cette aide est versée en deux phases : 100 000 €

sur l'exercice 2015 et 100 000 € sur l'exercice 2016.

Par ailleurs, Fougères Habitat vient de solliciter la commune pour une nouvelle opération de 6 maisons locatives sociales dans ce même lotissement : 4 maisons T4 et 2 maisons T5. Le Conseil municipal a décidé d'allouer une subvention d'investissement de 150 000 €, soit 25 000 € par logement, permettant l'équilibre financier de l'opération. Cette aide sera versée sur l'exercice budgétaire 2017.

➔ Nouvelle organisation de l'intercommunalité : la position du Conseil municipal

Troisième volet de la réforme territoriale, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a été votée le 16 juillet dernier et promulguée le 7 août. Cette loi prévoit notamment que les intercommunalités devront regrouper au moins 15 000 habitants au 1^{er} janvier 2017, contre 5 000 aujourd'hui. Celles qui n'atteignent pas ce seuil auront donc à changer de périmètre.

Quatre communautés sont concernées dans le Pays de Fougères : Saint-Aubin-du-Comier Communauté (13 310 habitants), Coglais Communauté (12 106), Antrain Communauté (9 300) et Louvigné Communauté (8 596). Le Préfet, qui a indiqué qu'il tiendrait compte de l'expression des communes et des communautés, arrêtera définitivement la nouvelle carte avant le 31 mars 2016.

Le Conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour la création d'une communauté d'agglomération regroupant l'ensemble des communes de Fougères Communauté, Louvigné Communauté et de la Communauté du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier, sachant que la future communauté d'agglomération reste ouverte à l'extension de son périmètre. Ce vœu du Conseil municipal repose sur plusieurs constats :

- notre territoire à l'est du département s'articule autour de Fougères, sa ville centre, dont l'attractivité et les équipements communaux et communautaires servent la population du Pays de Fougères bien au-delà des strictes limites géographiques de notre communauté de communes
- les élus, les institutions, les entreprises de nos cinq intercommunalités

travaillent ensemble pour le bien public dans ce même périmètre

- le territoire du Pays constitué des cinq intercommunalités est un bassin de vie trouvant toute sa place dans l'équilibre territorial du département
- il est urgent de réaffirmer notre attachement à l'histoire, l'identité, le périmètre et le développement pérenne du Pays de Fougères
- le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale doit prendre en compte la cohérence spatiale des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (intercommunalités) à fiscalité propre, notamment au regard des bassins de vie et des schémas de cohérence territoriale.

→ Urbanisme : l'actualité

La modification n°7 du PLU

Engagé par le Conseil municipal le 12 décembre 2014, le projet de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avait pour objet :

- le reclassement en partie de la zone ZAUE de la Garenne-Rousselais en zone 1AUEe (à urbaniser à court terme)
- la définition d'une orientation d'aménagement et de programmation détaillée sur la zone de la Garenne-Rousselais afin d'assurer la mise en œuvre d'un projet d'aménagement d'ensemble conforme aux objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) de Fougères Communauté
- l'adaptation des limites entre la zone UC et la ZAUE suite à l'acquisition de terrains pour l'extension du cimetière
- le reclassement en grande partie de la zone 1AUEg du secteur de la Croix Dorée en zone agricole.

Le dossier a été transmis aux personnes publiques associées le 11 mars dernier. L'enquête publique s'est déroulée du 14 avril au 18 mai. Le commissaire enquêteur, dans son rapport et ses conclusions en date du 15 juin 2015, a émis un avis favorable à l'ensemble du projet. La modification n° 7 du PLU a été approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal le 19 juin.

L'annulation de la ZAC la Garenne-Rousselais

Approuvé par le Conseil municipal le 27 avril 2007, le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Garenne-Rousselais n'a jamais fait, depuis, l'objet de démarche visant à sa réalisation. Aujourd'hui, conserver le projet de cette ZAC a beaucoup moins d'intérêt au regard de la situation économique actuelle et de la baisse générale des constructions.

Certains secteurs de Lécousse conservent néanmoins une réelle attractivité. La commune a donc la volonté de recentrer son développement urbain sur des secteurs qui répondent aux attentes des futurs habitants. Pour cela, la commune a pour objectif, comme indiqué dans le projet d'aménagement et de développement durable du PLU, de « relier le bourg de Lécousse au hameau de Bliche par une urbanisation de qualité se développant sur le coteau orienté au sud ». Or, le projet de la ZAC bloque aujourd'hui le développement de ce secteur qui compte pourtant, en application du PLU, plusieurs zones à urbaniser à court terme.

Pour permettre la mise en œuvre de projets d'aménagement, la commune a

réalisé une modification de son PLU. Approuvée par le Conseil municipal le 19 juin, la modification n° 7 a permis de définir une orientation d'aménagement et de programmation qui, pour le secteur de la Garenne-Rousselais, assure la mise en œuvre, en partie, du projet de la ZAC, soit :

- de l'axe routier orienté nord-sud, permettant de relier le boulevard de la Motelle au boulevard de Bliche
- d'une certaine densité de construction répondant au principe de modération de la consommation de l'espace et au PLH de Fougères Communauté
- et du maintien du cône de vue sur la ville de Fougères depuis le boulevard de la Motelle.

Le 3 septembre, le Conseil municipal a donc décidé à l'unanimité de prescrire la procédure d'annulation de la ZAC. Conformément au Code de l'Urbanisme, une concertation a été engagée auprès des habitants et autres personnes concernées. Une réunion publique a été organisée le 13 octobre. Du 12 octobre au 13 novembre, un registre a été mis à disposition en mairie pour recueillir les avis et remarques. Le dossier d'annulation de la ZAC a été approuvé par le Conseil municipal de décembre.

→ La révision générale du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification exprimant le projet de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à court et moyen terme.

Approuvé par le Conseil municipal en février 2005, le PLU de Lécousse a fait depuis l'objet de plusieurs modifications. Au regard de l'évolution des contextes réglementaires, économiques et environnementaux, une révision générale du document s'impose aujourd'hui. Le Conseil municipal a donc décidé à l'unanimité de prescrire une révision générale. Cette révision porte sur l'intégralité du territoire de la commune et répond aux objectifs suivants :

- prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires
- répondre aux demandes en logements et activités économiques en articulant extension urbaine et densification
- assurer un développement équilibré de la commune en favorisant la mixité sociale et urbaine
- intégrer les besoins liés aux équipements communaux futurs
- maîtriser la consommation d'espace et l'évolution démographique de la commune
- valoriser et préserver les espaces naturels et agricoles
- garantir la parfaite compatibilité du PLU avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Fougères
- permettre à la commune de répondre aux objectifs fixés dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Fougères Communauté



le mot

Mylène Le Berrigaud,
adjointe déléguée à l'Urbanisme,
l'Action culturelle et
la Vie associative

« Cette révision générale a pour but notamment de mettre en conformité le PLU avec les lois Grenelle. C'est un long chantier qui va engager la commune pour de nombreux mois. Conformément au Code de l'Urbanisme, les habitants seront étroitement associés à la démarche. Les informations seront mises en ligne sur le site Internet de la commune et sur les panneaux d'affichage à la mairie. Un registre sera mis à disposition à l'accueil de la mairie pour recueillir les remarques et suggestions. Des réunions publiques seront également organisées au fur et à mesure des études. »

→ La Mésangère : la deuxième tranche est lancée



A la fin du mois d'octobre, la société SNC La Mésangère a démarré les travaux de viabilisation des terrains (pose des réseaux, terrassement voirie, etc) sur la deuxième tranche du lotissement. Le nouveau programme se composera de 77 lots d'une surface

moyenne de 371 m² et d'un lot à vocation sociale de 1 821 m².

Dans la première tranche, suite à la rétrocession des espaces communs et compte tenu de la charge supplémentaire générée par l'entretien des espaces verts, le Conseil municipal a décidé

d'externaliser cette prestation. Le travail a été confié à l'entreprise les Jardins de Pérouzel, dans le cadre d'un contrat de 2 ans, pour un montant annuel de 2 205 € HT, soit 2 646 € TTC.

et aussi...

Véhicule électrique : installation d'une borne de recharge

Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE 35) bénéficie d'une subvention de l'ADEME pour installer dans les communes des bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. A Lécousse, une borne de recharge normale/accélérée sera installée près du transformateur situé sur le parking de l'Hôtel de Ville, place des Marches de Bretagne. L'aménagement se fera vers le premier semestre 2016.

Parc automobile : acquisition d'un véhicule électrique

Comme prévu aux investissements 2015, une consultation a été réalisée pour l'achat d'un véhicule électrique d'occasion. Le Conseil municipal a décidé l'acquisition d'une Zoé de type Zen auprès du garage Renault Guilmault de Fougères pour un montant de 12 000 € TTC (carte grise et câble de recharge inclus). Mis en circulation en mai 2013, le véhicule de 15 400 kms est à la disposition des élus, des services administratifs et des services techniques.

Fournisseur d'électricité : du changement

La disparition des tarifs réglementés de vente d'électricité, programmée par la loi NOME au 31 décembre 2015, concerne toutes les communes ou établissements publics ayant des sites consommant plus de 36 kVA. Deux lieux sont concernés à Lécousse : le complexe culturel et le complexe sportif. Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE 35) a proposé aux communes de participer à un groupement d'achat pour obtenir une meilleure offre. Le fournisseur Direct Énergie a été retenu à l'issue de la procédure de mise en concurrence. L'économie sera d'environ 9 % sur une facture moyenne.

à noter

TNT : passage à la haute définition le 5 avril

La Télévision Numérique Terrestre (TNT) passera à la haute définition le 5 avril prochain. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après cette date. Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :

- le logo « TNT HD » est inscrit sur vos équipements
- vous visualisez le logo « arte HD » à l'écran en vous plaçant sur la chaîne 7 ou la chaîne 57

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un adaptateur HD est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins. Cet équipement est vendu à partir d'environ 25 €. Plus de renseignements sur le site www.recevoirlatnt.fr ou auprès du centre d'appel 0970 818 818 (coût d'un appel local).

→ Réseau SURF : le nouveau dépôt de bus à la Meslais



Le SIVU, syndicat des transports, a construit son nouveau dépôt de bus dans la zone communautaire de la Meslais. Les 10 véhicules (dont un de réserve) qui desservent les communes de Fougères, Lécousse et Javené y ont pris place en juin dernier.

Réparti sur un terrain de 7 406 m², le site abrite un atelier de 259 m² doté d'un matériel « dernière génération », une station de carburant, ainsi qu'une station de lavage en circuit fermé qui permet de recycler l'eau. 180 m² de locaux administratifs et vestiaires

sont installés dans un bâtiment moderne et fonctionnel.

Conçu dans la perspective de l'extension du réseau SURF, le nouveau dépôt a été entièrement financé par le SIVU. L'investissement s'élève à 1,12 million d'euros, auquel s'ajoutent 92 000 € pour les équipements.

Le réseau SURF dessert actuellement 26 000 habitants sur les trois communes. La qualité du service est reconnue, puisque la fréquentation a augmenté de 9 % entre 2013 et 2014.



et aussi...

Promenade verte : de nouveaux jeux en bois



Deux sociétés ont été consultées pour la fourniture et la pose de nouveaux jeux en bois dans la promenade verte. Le Conseil municipal a

retenu l'offre de la société Proludic qui a proposé des produits en bois massif qui s'intègrent parfaitement aux éléments déjà en place. D'un montant de 4 118,40 € TTC, la fourniture des jeux comprend : une passerelle avec filet, des pas japonais, un sentier de rondins et une poutre d'équilibre. La pose des jeux a été réalisée par la société Récré'action Ouest pour un montant de 2 769,60 € TTC.

Sport : acquisition de matériel et mobilier

Le Conseil municipal a décidé l'acquisition du matériel sportif suivant :

- table de tennis de table auprès de Sport 2000 pour un montant de 580 € TTC
- barres asymétriques auprès de Gymnova pour un montant de 4 363,92 € TTC

Afin d'aménager le foyer sportif, le Conseil municipal a également validé le devis de Comat et Valco d'un montant 1 439,50 € TTC pour l'achat de 6 tables, 2 bancs et 10 chaises.

Travaux : réfection du chemin de Pierre Blanche

Pour la deuxième phase de réfection du chemin de Pierre Blanche prévue au budget 2015, une consultation a été réalisée auprès de deux entreprises. Le Conseil municipal a décidé de retenir l'offre de la SARL Dauguet Serge TP pour un montant de 6 215 € HT, soit 7 458 € TTC.

➔ **Eau et assainissement : consommation et tarifs**

Eau potable : 1 511 abonnés

Par contrat d'affermage, le service est assuré par la société SAUR en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2005. En 2014, la commune a distribué l'eau à 1 511 abonnés (+ 1%). Le volume mis en distribution par le Syndicat Mixte de Production du Bassin du Couesnon (SMPBC) a été de 147 432 m³ (- 3, 01 %). Le volume total de consommation s'est élevé à 119 885 m³ (- 6, 82 %).

Tarifs 2016

	Part communale		Part SMPBC 2016	Part Saur (tarifs provisoires)		TOTAL H.T.	
	Rappel 2015	2016		Frais de gestion	Achat eau estimation		
Part fixe annuelle :	29,00 €	30,00 €		20,54 €		50,54	+1,38%
Consommations : 1 à 500 m3	0,565 €	0,570 €	0,091 €	0,265 €	0,7160 €	1,642	+2,05%
+ 500 m3	0,355 €	0,365 €	0,091 €	0,242 €	0,7160 €	1,414	+2,81%

Assainissement : 1 263 abonnés

La commune gère son propre réseau d'eaux usées et en assure l'entretien ainsi que les travaux d'extension. Par contre, les eaux usées sont traitées par la station d'épuration de Fougères. En 2014, on comptait 1 263 abonnés à Lécousse (+ 1, 94%). Le volume assaini facturé à la commune par Fougères a été de 118 621 m³ (-3, 15 %). La redevance assainissement pour 2016 est fixée à 1, 947 € le m³.

	Redevance usager :		
	2014	2015	2016
Reversement à la Ville de Fougères	1,737 €	1,737 €	1,737 €
Charges d'exploitation du service - Commune Lécousse	0,205 €	0,209 €	0,210 €
Total par m³	1,942 €	1,946 €	1,947 €



Travaux : renforcement du réseau dans la coulée verte

Une fuite d'eau a été constatée dans la coulée verte, entre la rue du Pont-Sec et la rue Maurice-Ravel. Il convient de réaliser un renforcement du réseau sur ce tronçon qui sert de boucle de secours en cas de problème de distribution d'eau. Une consultation a été effectuée auprès de trois entreprises. Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu la proposition de l'entreprise Bouygues Energie Services pour un montant total de 9 314 € HT, soit 11 176, 80 € TTC. Les crédits nécessaires sont prévus en section d'investissement du budget annexe de l'eau potable 2015.

Participation pour l'assainissement collectif : les tarifs 2016

La PAC est demandée 6 mois après l'obtention de l'autorisation d'urbanisme. Les tarifs sont les suivants pour l'année 2016 :

Construction individuelle	660 €
Par logement si collectif	210 €
Par chambre si hôtel	150 €
Locaux d'activités et restaurant	
Surface de plancher 1 à 100 m ²	700 €
Surface de plancher supérieure à 100 m ²	5 € par m ² supplémentaire

SIMULATION DE FACTURE 2016 POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M³

Conformément au décret n°2007-675 du 4 mai 2007

	COMMUNE	SMPBC	SAUR	TOTAL	
EAU					
Abonnement annuel	30,00 €		20,54 €	50,54 €	
Consommations	68,40 €	10,92 €	117,72 €	197,04 €	
<i>Sous total</i>	98,40 €	10,92 €	138,26 €	247,58 €	
Redevances (les taux ne sont pas connus pour 2016)					
Syndicat départemental de production 0,17 € / m ³ pour 2016				20,40 €	
Agence de l'eau :					
. Redevance contre la pollution 0,31 € / m ³ en 2015				37,20 €	
. Modernisation réseaux de collecte 0,19 € / m ³ en 2015				22,80 €	
. Préservation des ressources en eau 0,0199€ / m ³ en 2015				2,39 €	
			Total H.TVA	330,37 €	
			TVA 5.50 %	18,17 €	
			Total TTC EAU	348,54 €	+1,82%
ASSAINISSEMENT					
1,947 € / m ³ x 120 m ³			Total ASSAINISSEMENT	233,64 €	+0,05%
TOTAL FACTURE TTC			4,8515 € / m ³	582,18 €	+1,10%



→ **École maternelle Montaubert : au jardin de Brocéliande**

Jeudi 8 octobre, les élèves ont eu le plaisir de découvrir le jardin de Brocéliande, à Bréal-sous-Montfort. Cette visite au parc des cinq sens a été l'occasion pour les enfants de vivre diverses expériences faisant appel au toucher, à la vue, à l'odorat, au goût et à l'ouïe.

Un grand parcours pieds nus nous attendait, avec au menu : paille, galets, sable...mais aussi boue et traversée d'une rivière. Une expérience qui a vraiment « réveillé nos pieds ».

Les grands ont pu vivre l'expérience d'un non-voyant sur un parcours jonché d'obstacles, le tout les yeux bandés.

Les moyens ont découvert le chemin sonore des Korrigans, jouant sur la peur d'une sorcière, mais récompensé à la fin par la joie de découvrir des instruments faits maison.

Les petits, quant à eux, ont sillonné ce grand parc dans un joli petit train. Labyrinthe floral, animaux, verger, exposition de grandes sculptures ont complété cette belle journée.



→ **École élémentaire Montaubert : au festival « Maintenant »**



Les classes de CM1/CM2 de M. Rouxel et CM2 de M. Le Bras se sont rendues à Rennes, le vendredi 16 octobre, pour visiter différents lieux d'exposition dans le cadre du festival arts, musique et technologie « Maintenant » organisé par l'association Electroni[k]. Ils ont pu découvrir l'œuvre « Cloud » formée de 6 000 ampoules et « Seventeen » composée de 17 sacs

de papier qui se gonflent et se dégonflent tels des poumons.

Les élèves ont également pu rencontrer l'artiste Isabelle Arvers, qui sera en résidence à l'école cette année. Elle travaillera avec les enfants sur la création de machinimas : vidéos construites à partir de la capture d'images de jeux vidéos. Les enfants ont pu déjà voir le principe de fabrication de ces vidéos.

→ **École Notre-Dame : la visite de Laurence Gillot**

Dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse, l'auteur Laurence Gillot est intervenue le vendredi 13 novembre dans la classe de CP.

Elle a d'abord expliqué aux enfants comment elle trouvait ses idées pour inventer ses histoires. Puis elle a lu un album de « Lulu-Grenadine », collection qu'elle écrit. À partir de cette

lecture, les enfants, avec l'aide de l'auteur, ont inventé le début d'une nouvelle histoire de l'héroïne : « Lulu-Grenadine va au cirque ». À nous maintenant de terminer notre histoire et de l'illustrer !

Pour finir, Laurence Gillot a dédicacé des albums apportés par les enfants et a offert à tous une petite image de « Lulu-Grenadine ».



→ Écoles : zoom sur la rentrée scolaire

Les effectifs

Sur les 296 enfants de Lécousse en âge d'être scolarisés, 201 le sont sur la commune, 94 à Fougères et 1 à Javené. Sur les 385 enfants scolarisés dans les écoles de Lécousse, 216 le sont au groupe scolaire Montaubert et 169 à l'école Notre-Dame. Sur ces 385 élèves, 201 sont de Lécousse, 73 de Fougères et 111 de communes extérieures.

Les crédits scolaires

Quelques exemples dans les écoles publiques et privées :

- fournitures scolaires par enfant de Lécousse en maternelle ou primaire : 30, 60 €
- manuels scolaires en école primaire et matériel pédagogique en école maternelle (par classe) : 127 €
- fournitures multimédia : logiciels (par classe) 24 €, consommables 24 € (par classe maternelle) et 46, 80 € (par classe primaire)
- aide versée aux familles pour un séjour d'une semaine (écoles) 35 €, aide pour un voyage scolaire (collèges, lycées) 50 €

Les tarifs des services périscolaires

Pour les enfants de la commune scolarisés au groupe scolaire Montaubert :

- 1, 65 € pour les études surveillées
- 0, 80 € pour une vacation de garderie
- 0, 30 € pour une vacation courte du matin
- 4, 19 € pour le repas et la garderie du midi

Les aides au fonctionnement

Pour le groupe scolaire Montaubert, dont la commune gère le fonctionnement, les coûts de fonctionnement par élève sont de 924, 77 € en maternelle et 475, 71 € en élémentaire. Pour les enfants non domiciliés à Lécousse, une participation est demandée aux communes extérieures (abattement de 20 % pour les communes de Fougères Communauté).

A l'école Notre-Dame, le montant de la participation communale pour les frais de fonctionnement et activités périscolaires s'élève à 124 952, 30 €. Là aussi, une participation des communes extérieures est demandée pour les enfants non domiciliés à Lécousse, à savoir 889, 10 € en maternelle et 440, 04 € en élémentaire (abattement de 20 % pour les communes de Fougères Communauté).

→ Pôle Enfance : les travaux avancent



La construction du Pôle Enfance avance à grands pas sur le site de l'ancien patronage. Le chantier se déroule normalement et le calendrier initial est parfaitement respecté. Après la construction de la cuisine en prolongement de l'ancien patronage, le bâtiment qui accueillera les espaces d'activités a pris forme. Les menuiseries ont été posées il y a

plusieurs semaines et les travaux intérieurs (électricité, plomberie, isolation...) sont en cours.

Le chantier va se poursuivre jusqu'au début du mois de mai. Les aménagements intérieurs seront réalisés dans la foulée. L'ouverture de l'équipement communal, qui abritera l'accueil de loisirs et l'espace-jeu l'Île aux Trésors, est prévue au début du mois de juillet.



➔ Accueil de loisirs : le bilan de l'année



Le bilan de l'accueil de loisirs a été présenté au Conseil municipal le 6 octobre dernier. 139 enfants ont été accueillis cette année, contre 154 l'an dernier. 27 enfants étaient issus des communes voisines, contre 20 l'an passé. Les demandes ont été plus fortes pour les inscriptions en journée. Par contre, on constate une baisse de fréquentation chez les plus de 10 ans. Deux mini-camps (4 jours, 3 nuits) ont été proposés cette année. Les 9-16 ans sont allés à Dinard et les 7-9 ans à la ferme équestre de Montreuil-le-Gast. Ces deux camps ont accueilli respectivement 17 et 15 participants.

Les familles ont apprécié l'équipe pédagogique et sa direction qui ont su mettre en œuvre le projet éducatif et pédagogique de l'accueil de loisirs. Les objectifs ont été atteints pour la plus grande satisfaction de tous.

Concernant le bilan financier, les dépenses totales se sont élevées à 42 982 €, contre 45 032 € l'an dernier. Cette diminution s'explique notamment par la fermeture d'une semaine supplémentaire du centre cet été. Les recettes se sont élevées à 21 762 €, contre 23 905 € en 2014. Le montant restant à la charge de la commune est de 21 219 €, après déduction des participations des familles, de la MSA et de la CAF.



➔ Spectacles pour enfants : le programme

Voici le programme des spectacles pour enfants financés par la commune au cours de l'année scolaire.

Classes maternelles. Le 24 novembre dernier, les maternels du groupe scolaire Montaubert et de l'école Notre-Dame ont assisté au spectacle « Le magicien des couleurs », proposé par la compagnie Petit théâtre populaire portable.

Le 18 mars, les enfants des deux écoles maternelles assisteront au spectacle « Tchico », proposé par la compagnie Les 3 chardons.

Classes élémentaires. Le 13 janvier et le 9 mars, des écoliers de Notre-Dame se rendront au centre culturel Juliette-Drouet pour assister au spectacle « Des rêves dans le sable » et « Mon cirque ». Les CP du groupe scolaire Montaubert assisteront aussi au spectacle « Mon cirque » le 9 mars. Les autres écoliers de Montaubert iront voir au cinéma « Shaun le mouton » (le 10 mars), « Kérity la maison des contes » (le 10 mars également), ou encore « Le petit Prince » (le 24 mai).



le chiffre

181

C'est le nombre de chantiers réalisés cette année dans le cadre du dispositif Argent de poche, une opération qui permet aux jeunes Lécousois de 16 et 17 ans de gagner un peu d'argent en échange de menus travaux. Ces chantiers ont été répartis sur les vacances de Pâques et les mois de juillet et août. Le coût total de l'opération s'élève cette année à 2 715 €, contre 3 240 € en 2014.



→ Les poupées s'exposent : 900 visiteurs



La très belle et très originale exposition de fin d'année proposée par la commission Animation Culture a obtenu un vif succès : 900 visiteurs se sont déplacés à l'espace Irène Frain du 21 au 29 novembre. Au total, plus de 200 poupées en tous genres, prêtées par des habitants de Lécousse et ses environs, ont été présentées. Dominique Peyrault, une habitante de Pleurtuit, était l'invitée d'honneur de l'exposition. Spécialiste des costumes à travers les âges, ce professeur d'arts plastiques aujourd'hui en retraite a présenté plusieurs mises en scène avec des poupées entièrement fabriquées par ses soins. Son travail très raffiné a emballé les visiteurs.

le saviez-vous



Le nouveau livre d'Irène Frain

Marie Curie est déjà une icône de la science mondiale quand un scandale éclate : la presse dévoile au grand jour sa liaison avec Paul Langevin, un homme marié. C'est le sujet choisi par Irène Frain, la marraine de notre espace culturel, dans son dernier ouvrage : « Marie Curie prend un amant ». L'auteur révèle un pan intime de la personnalité de la scientifique, avec « *cette sensation d'approcher enfin, sous l'intimidante Mme Curie, l'amoureuse* » (éditions du Seuil).

→ Marché de Noël : le succès de la 19^e édition



Organisé par le Comité de jumelage, le marché de Noël a une nouvelle fois attiré la foule le dimanche 29 novembre. Les stands déployés dans la salle Hermine, sous les deux chapiteaux et sur l'esplanade Morcin ont permis aux badauds de faire leurs emplettes à l'approche des fêtes de Noël. Cette année, 43 artisans étaient présents pour proposer des produits de bouche, des jouets en bois, des objets de décoration, des bijoux, des vêtements, etc. Le manège pour enfants, un joueur d'orgue de Barbarie, la tombola et diverses animations ont rythmé la journée. Sans oublier, bien sûr, la participation du Père Noël !.

➔ Performances : trois sportives à l'honneur

Manon Lefresne : record de France en marche athlétique

Manon Lefresne deviendra-t-elle l'équivalent féminin de Yohann Diniz ? Tous les espoirs sont permis au regard de sa performance au Challenge National des Ligues de Marche, le 18 octobre dernier à Saran (45). Âgée de 15 ans, la jeune Lécousoise a battu le record de France des minimes filles en parcourant 3 905 mètres en 20 minutes. « Le record datait de 6 ans et j'avais envie de le battre » raconte-t-elle. « Mais je n'étais pas sûre d'y arriver car j'ai eu une entorse quatre jours avant l'épreuve. Heureusement, tout s'est très bien passé. C'était ma dernière compétition en minimes et je suis contente de l'avoir réussie. » Ce record de France vient clore une excellente dernière saison en minimes



puisque le 30 mai, la jeune athlète a également battu le record de Bretagne du 3 000 mètres. Un record qui datait de...27 ans !

En seconde au lycée Guéhenno, Manon est licenciée à l'Athlé Pays de Fougères depuis 9 ans. Son entraîneur, Émile Herry, a très vite décelé son potentiel pour la marche athlétique. Elle se consacre entièrement à la discipline depuis 6 ans. « J'aime le côté technique de la marche » remarque-t-elle. « J'ai des entraînements quatre jours par semaine. Le cinquième jour est consacré à la musculation. »

Inscrite sur la liste ministérielle depuis novembre 2014, ce qui lui assure un suivi national, la jeune marcheuse ne manque pas d'ambition. « Mon objectif est de rejoindre l'équipe de France pour participer aux plus grandes compétitions européennes et mondiales » confie-t-elle.

Auriane Guillotel : quatre médailles d'or en athlétisme

Auriane Guillotel n'en revient toujours pas. La jeune Lécousoise, qui vient d'avoir 16 ans, a obtenu quatre médailles d'or en athlétisme lors des championnats d'Europe de l'enseignement catholique (UGSEL). La compétition, qui réunit chaque année des cadets de différentes disciplines sportives, s'est déroulée du 7 au 15 juillet à Malte. « Mon objectif était d'obtenir une médaille par équipe et peut-être une médaille en individuel. Les résultats ont dépassé mes espérances. J'ai battu tous mes records personnels ! » sourit-elle.



Auriane a obtenu l'or au saut en hauteur, au saut en longueur, au triple saut et en compétition par équipe. Une médaille d'argent au 200 mètres est venue compléter la moisson de la

lycéenne aujourd'hui en 1^e S à Notre-Dame-des-Marais. « Avoir été sélectionnée était déjà une belle satisfaction. Je pensais que le niveau serait plus élevé. Au saut en hauteur, je suis arrivée 3^e aux championnats de France, alors que j'ai obtenu l'or aux championnats d'Europe. »

Licenciée depuis 5 ans à l'Athlé Pays de Fougères, Auriane gardera un beau souvenir de son voyage à Malte. « C'était la première fois que je prenais l'avion ! » confie-t-elle. « L'ambiance était très bonne au sein du groupe. Nous avons visité la capitale et profité de la plage. »

Ses quatre médailles d'or en poche, la jeune Lécousoise s'est fixé de nouveaux objectifs : se requalifier pour les championnats d'Europe UGSEL qui se dérouleront en 2016 à Beauvais (60), et décrocher en club une place en finale aux championnats de France FFA.



Sandrine Jeuland : 8^e de sa catégorie à l'Ironman de Nice

Considéré comme l'un des plus beaux triathlons de la planète, l'Ironman France Nice n'en reste pas moins un véritable défi : 3,8 km de natation dans la Baie des Anges, 180 km de vélo dans l'arrière-pays niçois et 42,195 km de course à pied sur la Promenade des Anglais. Ce « pari un peu fou » n'a pas fait peur à Sandrine Jeuland. Fille de Chantal Jeuland, qui a été conseillère municipale et responsable du club de twirling de Lécousse, la jeune femme de 34 ans avait pourtant peu d'expérience. Inscrite dans un club d'athlétisme depuis 4 ans, elle a effectué son premier « triathlon découverte » en avril 2014.

Pour mettre tous les atouts de son côté, la sportive a entamé une préparation spécifique quatre mois avant l'épreuve qui s'est déroulée le 28 juin. A la clé : au minimum deux séances de natation, 8 heures de vélo et 25 km de course à pied chaque semaine. « Je suis arrivée à Nice une semaine avant la compétition pour m'acclimater et surtout repérer le parcours vélo. C'était la discipline que je redoutais le plus » note-t-elle.

Galvanisée par « l'ambiance de folie » qui régnait le jour J, Sandrine avait pour objectif de « prendre du plaisir avant tout. Je savais que mes parents, ma sœur et mes amis étaient fiers que je sois là. »

Son résultat a dépassé ses espérances. Avec un temps de 12 h 15, elle a décroché la 1 018^e place au classement général (2 800 athlètes étaient au départ) et la 8^e place dans la catégorie des seniors 2 femmes. Depuis, Sandrine s'est fixé un nouveau défi : participer en 2017 à l'Embrunman, l'un des triathlons les plus difficiles au monde.

→ Raid humanitaire : deux Lécoussois au prochain 4L Trophy

La prochaine édition du 4L Trophy se déroulera du 18 au 28 février. Deux équipages avec deux Lécoussois (Valentin Jeuland en duo avec Louis-Xavier Auffret, Quentin Vannier en duo avec Théo Turgis) vont participer à ce raid humanitaire qui permet d'acheminer au Maroc des fournitures scolaires et du matériel sportif et médical. Trois des jeunes étaient présents lors du marché de Noël pour présenter leurs véhicules au public. Le Conseil municipal a décidé de soutenir cette action en allouant à chaque Lécoussois une bourse Jeune d'un montant de 250 €.



▲ De gauche à droite, le Lécoussois Valentin Jeuland, la 1^{ère} adjointe Anne Perrin, le Lécoussois Quentin Vannier et Théo Turgis.

→ Anciens Combattants : le rassemblement cantonal



Le 5 décembre dernier, pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie, l'UNC-AFN Soldats de France de Lécousse a organisé pour la première fois le rassemblement cantonal des anciens combattants. Cette manifestation annuelle a réuni les sections de Parcé, Romagné, Saint-Sauveur-des-Landes, Billé, Combourtillé, Dompierre-du-Chemin, Javené et Lécousse. Après un temps de

recueillement à l'église, la cérémonie officielle s'est déroulée au Monument aux Morts. Le cortège s'est ensuite dirigé devant la salle Hermine où s'est produite la fanfare de la Chapelle-Janson-Javené. Après le discours de Monsieur le Maire, la chorale de Saint-Sauveur-des-Landes a interprété «Algérie». La matinée s'est terminée par un vin d'honneur offert par la commune.



→ Amicale des Aînés : le repas cantonal



L'Amicale des Aînés a eu l'honneur d'accueillir le repas cantonal le 16 septembre dernier.

Cette journée conviviale a rassemblé près de 330 personnes des communes de Fougères-Sud.

Au programme : des jeux, des chants, des danses, des animations diverses... et bien sûr de la bonne humeur !

La manifestation a débuté par une rétrospective des repas cantonaux qui s'étaient déjà déroulés à la salle Hermine en 1995 et 2005.

→ Paris-Brest-Paris : sept médailles communales



Le vendredi 18 septembre, Monsieur le Maire a remis la médaille communale à sept licenciés de l'Union Sportive Lécoussoise. La commune a souhaité honorer leur brillante performance lors du Paris-Brest-Paris. Jocelyne Bouvet, Thierry Genevée, Jean-François Coeffé, Philippe

Guérinel, Jérôme Janvier, Anthony Masson et Jacques Lepechoux ont tous parcouru les 1 200 km dans les temps, soit moins de 90 heures. En guise de clin d'œil, la cérémonie s'est terminée par la dégustation d'un gâteau très apprécié par la famille du vélo : le Paris-Brest !

→ Médiathèque : exposition de Marc Pouyet



A l'occasion du Salon du Livre Jeunesse de Fougères Communauté, la médiathèque a accueilli du 2 novembre au 2 décembre une exposition de photos consacrée aux oeuvres de Marc Pouyet. L'artiste est spécialisé dans le « Land Art », une discipline qui consiste à créer des oeuvres avec des éléments naturels.

Horaires d'ouverture : lundi de 14 h à 18 h, mardi de 16 h à 18 h, mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h, vendredi de 15 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h 30.
Tél. 02 99 97 73 31.

→ Les classes 5



©Photo : PHOTOCOM - Gilbert Fesselier, Lécousse

➔ L'Hommage aux « morts pour la France »



Nous poursuivons notre série consacrée aux soldats lécoussois de la Première Guerre mondiale dont les noms sont inscrits sur le monument aux Morts. Les six derniers soldats morts au combat en 1915 sont évoqués ici dans l'ordre chronologique de leur décès.

Marcel Lechat

Fils de Désiré Lechat et Mélanie Gambert, il est né le 9 juin 1895 à Avranches. Comptable, il est domicilié au Pigeon Blanc en Lécousse. Il a un frère et une sœur. Incorporé le 18 décembre 1914 au 2^e Régiment d'Infanterie, il passe au 41^e RI le 17 mai 1915. Il est tué à l'ennemi le 16 juin 1915 à Rodlincourt (Pas-de-Calais). Un secours de 150 F est versé à sa mère le 4 février 1918. Sergent brancardier au 70^e RI, son frère Désiré sera décoré de la Croix de guerre.

Pierre Valet

Fils d'Auguste Valet et Marie Coquemont, il est né le 2 juin 1881 au lieu-dit Le Val en Romagné. Il se marie en 1907 avec Anne Allainmat, née en 1889 à Bliche en Lécousse. Chaussonnier, il est domicilié à Fougères. Ajourné pour faiblesse par le conseil de révision en 1902 et 1903, il effectue son service militaire au sein du 70^e Régiment d'Infanterie de novembre 1904 à septembre 1905. Il est rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914. Soldat au 270^e RI, il meurt pour la France le 17 juin 1915 à Anzin-Saint-Aubin (Pas-de-Calais) des suites de blessures de guerre. Il est enterré à la nécropole nationale La Targette, située à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). Un secours de 150 F est versé à son épouse le 21 août 1915. Son frère Jean Marie est également mort pour la France le 13 novembre 1914.

Joseph Prodhomme

Né le 3 juin 1888 à La Guiberdière en Lécousse, il est le fils de Pierre Prodhomme et Marie Sourdin. Boulanger, il se marie en 1911 à Saint-Marc-sur-Couesnon avec Léonie Sourdin. Joseph Prodhomme et Léonie Sourdin sont cousins. Exempté de service militaire en 1910 pour faiblesse, il est finalement incorporé au 106^e Régiment d'Infanterie le 22 février 1915. Atteint d'une angine phlegmoneuse, il meurt le 11 juillet 1915 à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais). Léon, l'un de ses frères, sera tué à l'ennemi le 14 mars 1916 au Mort Homme, près de Verdun.

Julien Masson

Fils de Jean Masson et Jeanne Tancerel, mariés en 1884 à Saint-Etienne-en-Coglès, il est né le 11 janvier 1887. Son père décède en 1902 au village de l'Echange en Lécousse. Il a un frère et quatre sœurs. Domestique cultivateur à La Gautrais en Lécousse, il est ajourné par le conseil de révision en 1908 pour faiblesse. Il est finalement reconnu apte au service et incorporé au 106^e Régiment d'Infanterie à compter du 23 février 1915. Il passe comme renfort au 25^e RI le 31 mai 1915. Il est tué à l'ennemi le 11 août 1915 à Vienne-le-Château (Marne). Un secours de 150 F est versé à sa mère le 22 août 1917.

Pierre Friteau

Né le 9 février 1881 à Fleurigné, il est le fils de Joseph Friteau et d'Anastasie Geslin, cultivateurs au Loroux. Il a trois frères et deux sœurs. Cultivateur domicilié en 1906 à Lécousse, en 1907 à Laignelet puis en 1910 à Vilherbue en Lécousse, il se marie le 2 mai 1914 à Saint-Germain-en-Coglès avec Armandine Gratien. Ajourné en 1902 pour faiblesse, il est dispensé en 1903 comme aîné de deux frères d'un même appel. La durée du service est d'un an : il est incorporé au 70^e Régiment

d'Infanterie du 14 novembre 1903 au 18 septembre 1904. Il est rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1^{er} août 1914. Arrivé au corps le 12 août, il passe au 41^e RI le 2 février 1915. Il est soldat de 2^e classe au 142^e RI à partir du 24 mars 1915. Il est tué à l'ennemi le 25 septembre 1915 dans le secteur Aubérive, aux Baconnes (Marne).

François Marchand

Né le 2 novembre 1895 à Romagné, il est le fils de François Marchand et de Philomène Gentilhomme. Il a deux sœurs et un frère, lequel décède quatre jours après sa naissance. Meunier, il est domicilié au Moulin Neuf, à Lécousse. Il est incorporé le 18 décembre 1914 au 117^e Régiment d'Infanterie. Il passe au 115^e RI le 30 avril 1915, puis au 327^e RI le 15 juin. Le 12 décembre 1915, il est tué à l'ennemi à 6 h du matin aux Épargnes (Meuse), au point dit « X ».



▲ Dans la Meuse, le monument élevé au point « X » des Épargnes (Meuse), où a été tué François Marchand.

Etat-civil

Naissances du 15 juin au 27 octobre 2015

15 juin : Baptiste COLIN - 22, Le Brûlis
 17 juin : Léa BRUNET, - 4, rue Adélaïde Daligaut
 20 juillet : Elène LEMARIÉ - 3, rue Georges Bizet
 16 août : Tom LESÉNÉCHAL - 22, résidence la Garenne
 21 août : Youna GUÉNÉ - 12, allée des Moissons
 17 septembre : Margaux ZAHN - 4, rue Sophie Trébuchet
 1^{er} octobre : Théo CLOSSAIS - 9, rue du Vallon
 27 octobre : Kimmy LIN - 43, boulevard de Bliche
 27 octobre : Agathe BAUCHER - 9, allée Jean Moulin

Décès du 11 juin au 25 novembre 2015

8 juin 2015 : Francis MARTIN - 3, rue de l'Aiguillon
 11 juin 2015 : Constant MOREL - 15, boulevard de la Côte du Nord
 15 juin 2015 : Nicole SIMON, née BOURDIN - 11, la Couyère
 7 août 2015 : Roger EON - La Gautrais
 27 septembre 2015 : Renée LEMAITRE, née LENGLINÉ - 3, rue du Grand Pré
 7 octobre 2015 : Louis FEUVRIER - 33, la Haute Chararie
 10 octobre 2015 : Louis TROUVÉ - 20, rue du Pont Sec
 16 octobre 2015 : Angèle GILBERT, née DUVAL - 3, rue de Folleville
 28 octobre 2015 : Marie-Thérèse FROC, née ROUSSEL - 3, hameau de la Guillardière
 6 novembre 2015 : Gérard POINTEAU - 13, rue de l'Eau Vive
 25 novembre 2015 : André THÉOT - 5, la Grande Ville

Mariages

27 juin : Alan PIEDVACHE et Amélie BOSQUET - 4, rue Bouëssel du Bourg
 04 juillet : Ludovic MASSON et Marina GHEZALI - 37, boulevard de Bliche
 11 juillet : Julien MAROCHAIN et Audrey GOUPIL - 1, rue des Lavandières
 11 juillet : Alexandre LEUTELLIER et Séverine GUIBERT - 5, rue des Meuniers
 18 juillet : Erwan GILBERT et Céline DIVAY - 20, domaine de Bellevue
 25 juillet : Fitzgerald VELONTSARA et Kelly NOYALET - 2, rue Hector Berlioz
 05 septembre : Arnaud BENITO et Sayi KIMWAGA S'TIKA - 12, rue François Cevert
 24 octobre : Stéphane MANCEL et Sylvie JOUAN - 36, rue Claude Debussy

Les permis de construire

M. DESANCE Pierre, Mme LEMERCIER Claire, 27 rue Marie-Angèle : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 15 juin 2015.
 M. PETIT Marc, 88 boulevard de Bliche : aménagement et construction de trois cellules commerciales. Arrêté du 17 juillet 2015.
 M. DELEPINE Claude, 1 La Chaunière : garage non clos. Arrêté du 24 juillet 2015.
 M. CHALOPIN Philippe, 9 rue de la Rousselais : véranda. Arrêté du 24 août 2015.
 M. BAUDRY Jean-François, Mme FLATTOT Cindy, 6 rue Jeanne Laurent : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 27 août 2015.
 M. et Mme GERAUD Stewens, 25 rue Marie-Angèle Duval : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 10 septembre 2015.
 GAEC des Tilleuls Verts, La Hamelinais : construction d'une stabulation bovine. Arrêté du 10 septembre 2015.
 M. et Mme BERTHELOT, 14 bis boulevard de la Côte du Nord : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 13 novembre 2015.
 M. BEUCHER Richard, 36 Chemin de la République : aménagement du grenier. Arrêté du 23 novembre 2015.
 M. BESNEVILLE Etienne et Mme COUDRAIS Sidonie, 8 rue Jeanne Laurent : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 23 novembre 2015.

Les déclarations préalables

M. Yvon BARON, 20 bd de Bliche : création d'un balcon et modification des façades. Accepté le 15 juin 2015.
 M. Philippe BATAIS, 14 rue de l'Eau Vive : création d'un abri de jardin. Accepté le 15 juin 2015.
 M. Alexandre BOITTIN, Mme Angélique GUINNEBAULT, 12 place Saint Martin des Champs : remplacement des menuiseries et réfection de la toiture. Accepté le 21 juin 2015.
 M. Yves COUPEAU, 8 rue des Baladins : modification de clôture. Accepté le 22 juin 2015.
 M. Alan ROZE, 46 la Burelais : modification d'un atelier en surface habitable avec modification des façades. Accepté le 22 juin 2015.
 M. Bernard PAUTRET, 6 rue François Cevert : construction d'un auvent accolé à la maison. Accepté le 29 juin 2015.
 M. Matthieu FOUGERAY, 1 le Tertre : aménagement des combles et modification des façades. Accepté le 1^{er} juillet 2015.
 Mme Jeanine LAIR, 13 résidence la Garenne : pose d'une clôture en grillage rigide vert. Accepté le 9 juillet 2015.
 M. Daniel PRIME, 16 domaine de Bellevue : construction d'une véranda. Accepté le 11 juillet 2015.
 M. et Mme Olivier ALLAIN, 29 rue Alliaume : extension de l'habitation pour un garage et modification de clôture. Accepté le 22 juillet 2015.
 M. et Mme Bernard DELAUNAY, 8 rue des Tonneliers : construction d'une pergola. Accepté le 24 juillet 2015.
 Mme Lindsay BRIONNE, 1 allée du Levant : création d'une clôture. Accepté le 26 août 2015.
 M. Yannick HELARY, 11 rue Alliaume : pose d'une porte de garage et bardage sur préau. Accepté le 30 août 2015.
 Mme Colette COUPEAU, 27 rue du Pont Sec : construction d'un préau et bardage sur garage. Accepté le 7 septembre 2015.
 M. Dominique GILLES, 14 rue des Bûcherons : création d'une chambre dans les combles. Accepté le 24 septembre 2015.
 M. Mikael VELE, 11 rue Bouëssel du Bourg : remplacement de la toiture, pose d'une fenêtre de toit et suppression de la tête de cheminée. Accepté le 26 septembre 2015.
 La Foir'Fouille, 84 bd de Bliche : modification des façades. Accepté le 1^{er} octobre 2015.
 M. Vincent GUERIN, 3 La Faverie : modification de la toiture. Accepté le 3 octobre 2015.
 M. Jules GARNIER, 9 rue du Châtaignier : modification de clôture et création d'un portail. Accepté le 7 octobre 2015.
 M. Bruno GARNIER, 6 rue des Bûcherons : modification d'une clôture. Accepté le 11 octobre 2015.
 M. Jules GARNIER, 9 rue du Châtaignier : construction d'un abri de jardin. Accepté le 14 octobre 2015.
 M. Riwall VRIGNON, 7 rue du Vallon : construction de murets et d'une petite terrasse. Accepté le 15 octobre 2015.
 M. MANCEL Stéphane, 36 rue Claude Debussy : modification d'une construction existante. Accepté le 28 octobre 2015.
 M. GRASMENIL Christian, 16 rue du Petit Maine : création de clôtures. Accepté le 5 novembre 2015.



Hôtel de ville

Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h (sauf le jeudi) et de 14 h à 17 h 30 ; le samedi de 10 h à 12 h (permanence administrative). Il est possible, chaque samedi matin, de rencontrer un élu. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous.

Hôtel de ville,
1 parvis des Droits de l'homme.
35133 - Lécousse.

Tél. : 02 99 94 25 05

Fax : 02 99 99 61 24

<http://www.lecouisse.fr>

mairie@lecouisse.fr



ADMR permanence

L'ADMR assure une permanence en mairie le dernier mardi de chaque mois, de 10 h à 12 h

Les n°s utiles

Médecin :

Dr Yvon Le Du 02 99 94 33 89

Pharmacie :

Florence Olivier 02 99 99 81 01

Psychologue - psychanalyste :

Cyril Lucas 02 23 51 00 41

Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute
02 99 94 94 55

Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue
02 99 94 37 99

Annabelle Delahaye, infirmière
02 99 94 37 75

Cabinet d'infirmières :

Gousse-Lagouet-Marc-Garnier
02 99 94 19 18

ADMR :

02 99 98 97 55

AGENCEMENT - RÉNOVATION
MENUISERIE
BOIS - PVC - ALU
CLOISONS SÈCHES
PORTES DE GARAGES
PORTAILS ET CLÔTURES

**Pascal
GRIMAUT**

12, rue Pouillet
35300 FOGÈRES
Tél. 02 99 99 13 40
Port. 06 67 29 24 47
Fax : 02 99 99 10 04

Restez connecté !



■ www.lesurf.fr

■ Facebook

■ La Boutique
Rue des frères Devéria

■ 02 99 99 08 77



Et maintenant
**UN SITE INTERNET
MOBILE !**
m.lesurf.fr

www.lesurf.fr



VERANDA TOUS STYLES - STORES - VOILETS ROULANTS

Conception - Plan - Devis - Permis de construire
Réalisation tous corps d'états



Nous construisons vos idées...



Roger LESTAS

Port. 06 80 99 40 14

cvb.rogerlestas@orange.fr

9 rue de la Croix Dorée

35133 LECOUSSE

Tél. 02 99 94 86 19

E.Leclerc



Avec



C'EST NOUVEAU,
je cumule
encore plus d'argent
en Tickets E.LECLERC.

leclercdrive.fr
Vos courses en 1 clic !

Vos courses en ligne au même prix que dans votre centre

E.Leclerc

Service GRATUIT

- La garantie de fraîcheur**
E.LECLERC Drive Fougères s'engage sur la qualité et la date limite de consommation des articles livrés.
- La chaîne du froid maîtrisée**
Tout au long du traitement de votre commande, l'ensemble de notre personnel veille au strict respect des conditions de conservations des produits.
- Tous les avantages de votre carte E.LECLERC**
Votre carte de fidélité est utilisable au E.LECLERC Drive : vous cumulez ainsi des avantages et des tickets E.LECLERC.
- Vos courses prêtes en 2 heures**
Une fois votre commande validée, notre équipe s'engage à préparer vos achats en 2 heures.
- Un service entièrement gratuit**
A l'issue de votre commande, vous ne payez aucun frais de préparation, ni de livraison.
- Des achats effectués en toute sécurité**
La confidentialité de vos règlements est garantie par une procédure de paiement sécurisée.

Retrait des commandes
du lundi au samedi de 9h30 à 19h30

Zone de la Pilais - LÉCOUSSE

E.Leclerc DRIVE

INSCRIVEZ-VOUS, C'EST GRATUIT !



Espace technique

- Multimédia ■ Photo
- Téléphone :
VIRGIN MOBILE - BOUYGUES TELECOM
ORANGE - LECLERC MOBILE
- CD ■ Vidéo ■ TV
- Petit électroménager



Poissonnerie

- Cuisson rapide et gratuite de vos coquillages et crustacés à la vapeur sèche.
- Plateau de fruits de mer sur commande



Traiteur

- Toutes préparations sur commande



L'espace vert

- Compositions Florales et Cadeaux
- 02 99 99 31 89**

Route de Rennes

LÉCOUSSE



24H/24